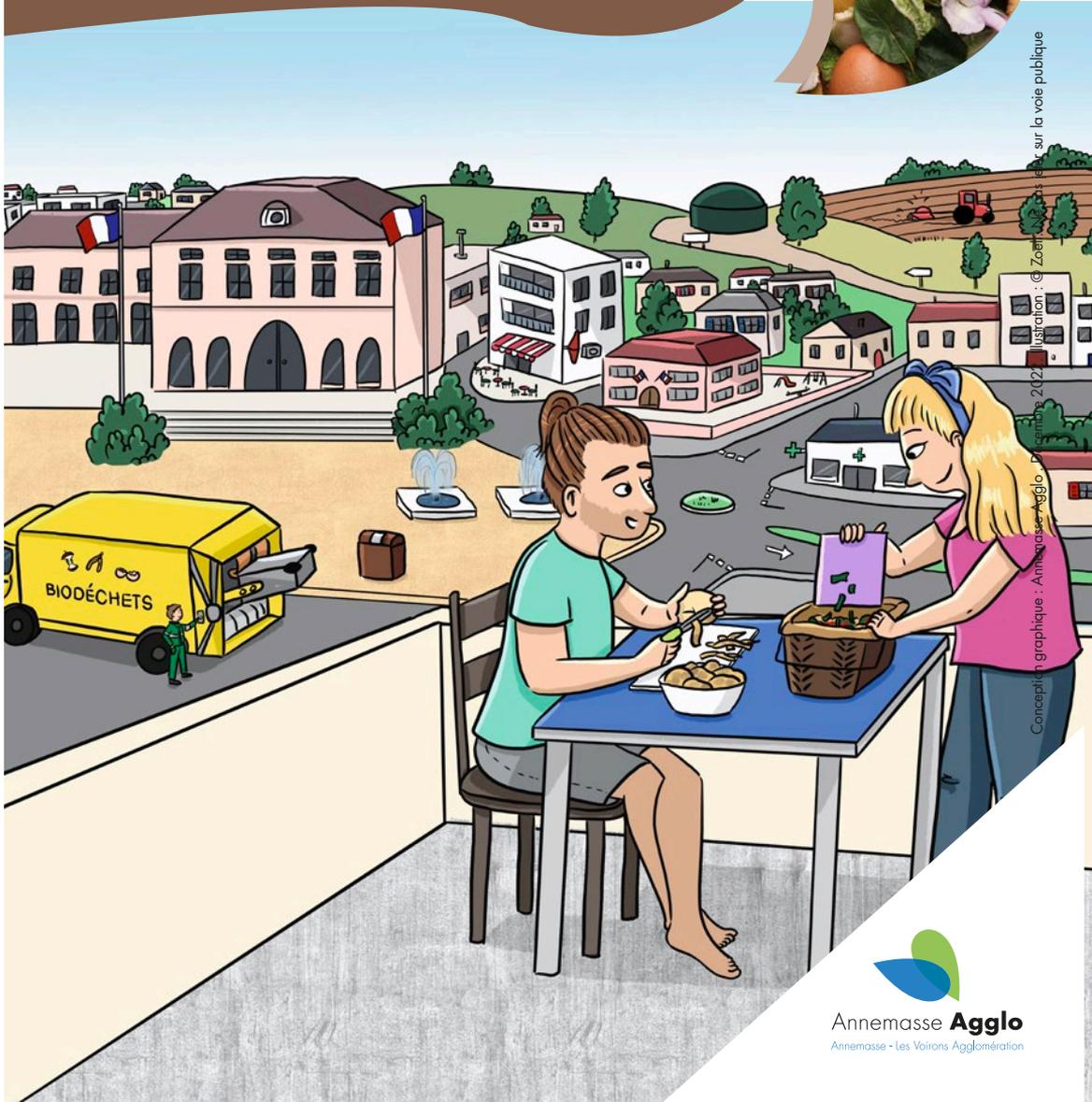


Collecte des **DÉCHETS ALIMENTAIRES**

dans l'hypercentre d'Annemasse



Conception graphique : Annemasse Agglo - 2021 Illustration : Zoé sur la voie publique



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

Pourquoi une collecte des déchets alimentaires ?

UNE DIMINUTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

À l'échelle des 12 communes du territoire d'Annemasse Agglo, ne pas trier ses déchets alimentaires revient à **vider plus de 5,5 millions de bouteilles d'eau... dans le feu** chaque année ! Les déchets alimentaires sont en effet composés à 80% d'eau. Non triés, ils sont incinérés avec les poubelles grises à Valserhône (01).



UN CENTRE-VILLE DENSE QUI NE PERMET PAS L'INSTALLATION DE COMPOSTEURS

Pour valoriser les déchets alimentaires, Annemasse Agglo privilégie le compostage partout où cela est possible. Des composteurs individuels et partagés en pied d'immeuble sont gratuitement mis à disposition des habitants. L'hypercentre d'Annemasse est densément peuplé ce qui rend difficile la pratique du compostage.



Comment fonctionne la collecte ?



LE SEAU ET LES SACS

Mettez un sac kraft fourni par Annemasse Agglo dans le seau et jetez-y vos déchets alimentaires.



LES BORNES

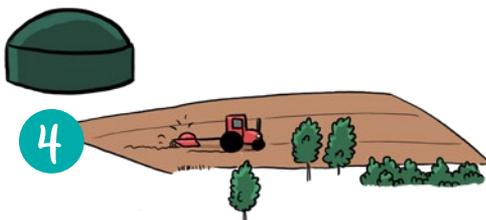
Fermez le sac kraft et déposez-le dans l'une des 65 bornes prévues à cet effet.

💡 Nous vous conseillons de vider le seau deux fois par semaine minimum.



LA COLLECTE

Les agents d'Annemasse Agglo collectent les bornes : deux fois par semaine en été, et une fois par semaine le reste de l'année.



LA VALORISATION

Les déchets alimentaires sont acheminés jusqu'à l'unité de méthanisation Meuhvelec (Veigy-Foncenex). La méthanisation permet de transformer les déchets alimentaires :

- 1. en biogaz** réinjecté dans le réseau de gaz de ville de Veigy-Foncenex et Douvaine,
- 2. en fertilisant naturel** épandu dans les champs agricoles alentours.

ASTUCES :

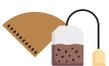
Gardez votre seau propre, il passe au lave-vaisselle,

Rabattez bien le couvercle pour éviter la présence de moucheron,

Récupérez des sacs kraft gratuitement à Annemasse Agglo et à la mairie d'Annemasse ou **superposez deux sacs de vos commerces**.

Quels déchets peuvent être déposés dans la borne ?

DÉCHETS ACCEPTÉS

-  ✓ Légumes et fruits dont agrumes (crus, cuits, abîmés)
-  ✓ Filtres et marc de café, sachets de thé, dosettes en papier
-  ✓ Pain, céréales
-  ✓ Fleurs et plantes fanées sans terre ni pot
-  ✓ Noyaux, noix, coquilles d'œufs (écrasées)
-  ✓ Restes de repas (pâtes, riz...)
-  ✓ Produits laitiers (fromage, yaourts périmés...)
-  ✓ Viandes, petits os en petite quantité
- ✓ Poissons



Il est très important de ne jeter AUCUN plastique

Les plastiques « biodégradables » génèrent des résidus polluants pouvant rester dans la terre lors de leur dégradation. Récupérez gratuitement des sacs kraft à Annemasse Agglo et à la mairie d'Annemasse ou utilisez ceux de vos commerces.

DÉCHETS REFUSÉS

même si la mention "**compostable**" est inscrite sur le déchet

- × Sacs et capsules en plastique
- × Emballages (carton, verre, plastique, métal)
- × Mouchoirs, essuie-touts, serviettes en papier
- × Sacs d'aspirateur, cendres
- × Mégots
- × Médicaments
- × Bois traités, branchages, gros déchets verts
- × Huiles
- × Moyens et gros os, boyaux
- × Couches, lingettes, serviettes hygiéniques
- × Litière synthétique
- × Coquillages et crustacés



MES DÉCHETS PÈSENT COMBIEN ?

En moyenne, un habitant d'Annemasse Agglo produit 288 kg d'ordures ménagères (poubelle grise) par an. Quels sont vos gestes au quotidien pour réduire vos déchets et leurs impacts sur l'environnement ?



NIVEAU 1

- J'ai un "STOP PUB" sur ma boîte aux lettres -12 kg
- Je trie mes emballages et papiers -29 kg
- Je trie le verre -20 kg
- Je bois l'eau du robinet / J'utilise une gourde -13 kg
- Je composte / Je trie mes déchets alimentaires -65 kg
- Je privilégie les emballages en verre ou carton plutôt que les emballages en plastique



NIVEAU 2

- J'utilise des sacs en tissu pour le pain, les fruits et légumes
- J'utilise une brosse à dents avec une tête remplaçable
- Je refuse les accessoires jetables en magasin (sacs, couverts, serviettes en papier...)
- J'achète d'occasion pour plus de 50% de mes achats (objets, vêtements, ameublement...)
- J'évite les produits suremballés -26 kg
- J'emprunte mes livres dans le réseau de bibliothèques gratuites d'Annemasse Agglo plutôt que de les acheter



NIVEAU 3

- J'apporte mes propres contenants (boucher, fromager, restaurateurs...)
- J'utilise des objets lavables (éponge, essuie-tout, lingettes...)
- J'achète en vrac (féculents, légumineuses...)
- Je fabrique ma lessive (et/ou d'autres produits d'entretien)
- Je fabrique mes cosmétiques
- Je parle de la réduction des déchets à mon entourage

Financé par



Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voirans Agglomération

Pour plus d'informations :

04 50 87 88 88
infotri@annemasse-agglo.fr
annemasse-agglo.fr